

magne et de là en Italie, où il épousa une cantatrice célèbre. De retour à Londres, il y fixa sa résidence, et ses qualités personnelles, autant que ses talents, lui valurent l'estime générale. On a encore de lui des trios et des solos de violon. — Son fils, Jacques BARTHELMONT, né à Londres en 1769, d'autres disent en 1778, mort vers 1821, se rendit également célèbre comme musicien, comme chanteur, comme compositeur. Sa voix était une excellente basse-taille; on ne connaît de lui que le titre d'un grand air accompagné de récitatif, intitulé *the Tempest*.

BARTHÉSIE s. f. (bar-té-zi) — du nom de Barthès, médecin français). Bot. Syn. de myrraine.

BARTHEZ (Armand), littérateur français, né à Besançon, le 15 avril 1820, vint étudier le droit à Paris dès 1838 et se tourna bientôt vers les lettres. En 1846, il publia des articles dans *l'Artiste* et le *Corsaire-Satan*, puis donna en mars 1849, au Théâtre-Français, une comédie en vers qui, interprétée avec beaucoup de charme par Mlle Rachel, eut un grand succès. Cette pièce, qui rappelle la *Cigüe* de M. Emile Augier, brilla plutôt par la grâce et la fraîcheur des détails que par l'intrigue. En 1853, il écrivit pour le même théâtre une comédie grecque en trois actes et en vers, le *Chemin de Corinthe*, qui fut imprimée, mais dont la représentation n'eut pas lieu; une autre comédie en cinq actes, intitulée le *Veau d'or*, reçut à correction, est demeurée dans les cartons. On lui doit en outre un opéra comique en un acte, *Chapelle et Bachamont* (théâtre de l'Opéra-Comique, 1858). M. Armand Barthet a publié, en 1852, un volume de *Nouvelles*, et, en 1853, un recueil de poésies, la *Fleur du panier*. Il a traduit en français les *Odes gaillardes d'Horace* (Paris, 1862), pâle et infidèle copie du texte, mais rehaussée par un style pur, simple et élégant.

BARTHEZ (Paul-Joseph), célèbre médecin, né à Montpellier le 11 décembre 1734, mort à Paris le 15 octobre 1806. Son père, mathématicien distingué, était ingénieur de la province de Languedoc et résidait habituellement à Narbonne. Ce fut dans cette ville que Barthet passa son enfance et qu'il reçut sa première éducation. « Dès l'âge de quatre ans, dit M. Lordat, on vit paraître en lui cet amour effréné de l'étude qui fut toute sa vie sa passion dominante. » Il fit ses études classiques dans le collège que les pères de la doctrine chrétienne avaient à Narbonne. Ses succès scolastiques furent tels que jamais il n'eut un concurrent pour la première place et que ses régents se plaignaient toujours qu'il était trop fort pour la classe où il se trouvait. En 1750, il alla commencer ses études médicales à Montpellier, et fut reçu docteur trois ans après, avant d'avoir atteint sa vingtième année. En 1754, il se rendit à Paris, où il inspira un vif intérêt à Falconet, médecin consultant du roi. Falconet présenta Barthet à plusieurs hommes d'un mérite littéraire éminent, au président Hénault, à Mairan, au comte de Caylus, à D'Alembert, à Barthélemy. Ce dernier se lia avec lui d'une manière intime. Mais l'homme à qui Barthet s'attacha plus particulièrement fut D'Alembert. C'était apparemment dans sa société qu'il avait pris un goût décidé pour les anecdotes; ils faisaient quelquefois assaut d'historiettes, et l'on sait qu'en ce genre D'Alembert était un rude joueur. Après un an de séjour à Paris, ses amis lui firent obtenir le titre de médecin ordinaire dans les armées, et il fut envoyé, en cette qualité, à l'armée d'observation qu'on avait placée dans le Cotentin. Une épidémie meurtrière, qui se manifesta dans le camp de Granville, lui fournit bientôt l'occasion d'exercer ses talents comme praticien et comme observateur. Il exposa le résultat de ses observations dans un mémoire présenté à l'Académie des sciences.

En 1757, Barthet quitta la Normandie pour se rendre à l'armée de Westphalie, en qualité de médecin consultant. Atteint de la fièvre des camps, il dut bientôt revenir à Paris pour rétablir sa santé. Le président de Lamoignon-Malesherbes, dont Falconet et Mairan lui avaient ménagé la faveur, lui fit obtenir le titre de censeur royal, et lui assigna une pension de 1,200 fr. pour travailler à un commentaire qui devait être joint à la traduction de Pliny par Poinssinet de Sivry. Il fut ensuite nommé rédacteur du *Journal des savants* pour la partie de la médecine, à la place de Lavirotte, qui venait de mourir. En même temps, il fit, pour l'*Encyclopédie*, les articles *Evolutionnisme*, *Extenseurs*, *Extispice*, *Fascination*, *Face*, *Faim*, *Femme* (physiologie), *Fléchiisseurs*, *Force des animaux*. Une chaire vacante dans l'université de Montpellier ayant été mise au concours en 1760, il s'inscrivit parmi les contendants, et obtint l'unanimité des suffrages. Son installation se fit le 17 avril 1761. Il se livra dès lors avec zèle aux travaux de l'enseignement, et professa successivement toutes les branches de l'art de guérir, avec le plus brillant succès. Ceux qui suivaient ses leçons n'en parlaient qu'avec enthousiasme. Les moins prévenus en sa faveur disaient de lui ce que Haller avait dit de Boerhaave : « D'autres peuvent l'égaliser en savoir, mais il n'a point de rival dans l'art d'enseigner. » Imbert, chancelier et juge de l'université de médecine, ne résidant point à Montpellier, Barthet fut nommé son adjoint et son survivancier,

le 2 mars 1772. La même année, il publia un discours, *De principio vitali hominis*, dans lequel se trouve l'ébauche de son système de philosophie médicale. En 1778, il développa plus complètement sa doctrine dans l'ouvrage intitulé : *Nouveaux éléments de la science de l'homme*.

La haute considération dont Barthet jouissait comme professeur et comme médecin ne pouvait suffire à son ambition; la considération du rang le tentait. Pour l'obtenir, il entra dans la carrière de la magistrature, qui était alors le chemin des emplois civils les plus honorables. Dès 1778, il avait pris les degrés de bachelier et de licencié en droit dans la faculté de Montpellier. En 1780, il soutint des thèses publiques de droit français, et acquit une charge de conseiller à la cour des aides de Montpellier. Muni de ce titre, il revint à Paris en 1781, et, à la mort de Tronchin, fut nommé médecin du duc d'Orléans. Il ne tarda pas à devenir un des praticiens les plus recherchés de Paris. Cette vogue lui fit naturellement des ennemis parmi ceux qui étaient depuis longtemps en possession de la confiance du public. Barthet ne s'était pas renfermé dans l'étude et la pratique de la médecine; il avait embrassé presque toutes les connaissances humaines. La malignité de ses rivaux trouva, dans cette circonstance, un moyen de mettre en doute ses connaissances et son habileté dans l'art de guérir. « Barthet, disait Bouvard, est un excellent professeur; c'est un homme universel qui sait le droit, la physique, les mathématiques, et même de la médecine. » Depuis ce mot, Barthet tenait, dit-on, pour suspect tout compliment sur l'universalité de ses connaissances, et il répondait brusquement : « Non, non : j'ai étudié un peu de tout, mais j'ai appris beaucoup de médecine. »

A la mort d'Imbert (1785), Barthet devint chancelier titulaire de la faculté de Montpellier. Il fut associé à l'Académie des sciences, à celle des inscriptions et belles-lettres, à la société royale de médecine et à la plupart des académies de l'Europe. Il fut nommé successivement médecin-consultant du roi, médecin en chef de tous les régiments de dragons, membre du conseil de santé établi en 1788, membre du conseil d'Etat. A l'ouverture des états généraux, il publia un écrit intitulé : *Libre discours sur la prérogative que doit avoir la noblesse dans la constitution et les états généraux de la France*. L'objet de cet opuscule était d'établir qu'il importait, pour prévenir le renversement de la monarchie, que la noblesse eût le droit de délibérer séparément dans les états généraux. Après la réunion des trois ordres, il se prépara à quitter Paris, et ne songea plus qu'à se faire oublier de la Révolution. Il partit vers la fin de novembre 1789, et se rendit à Narbonne. Il passa les années de la Terreur dans le Languedoc, habitant tour à tour Narbonne, Carcassonne, Toulouse, Montpellier, et exerçant la médecine gratuitement. Lorsque les universités furent dissoutes, et que l'on substitua les écoles de santé aux anciennes facultés de médecine (frimaire an III), Barthet ne fut point compris sur la liste des professeurs qui devaient composer l'école de Montpellier. Mais, sous le gouvernement consulaire, Chaptal rendit à cette école un membre qui lui appartenait à tant de titres. Au commencement de l'année 1802, le premier consul créa deux places de médecins du gouvernement, auxquelles il attacha 6,000 fr. d'honoraires : il en donna une à Corvisart et l'autre à Barthet.

La vieillesse de Barthet ne fut pas heureuse. M. Lordat, son ami et son admirateur, reconnaît que ce fut en partie la faute de son caractère. Son amour de l'indépendance l'avait toujours tenu très-éloigné du mariage. Le célibat lui devint odieux, lorsque le mariage n'était plus de saison. Il ne pouvait supporter l'un, il n'osait se résoudre à l'autre, et ce combat le tourmenta plusieurs années. Son humeur difficile, qui faisait le supplice de ceux qui le servaient, le rendait insupportable à lui-même. Mais ce qui le tourmentait le plus vers la fin de sa vie, c'était tout ce qu'il jugeait capable de porter quelque atteinte à sa gloire. Les piagiats, les critiques, le refus de reconnaître son droit de propriété sur une doctrine étaient pour lui une cause de chagrins, de blessures profondes. Plus jeune, il se consolait de ces désagréments : un vol de quelques idées lui faisait peu de tort, disait-il, tant qu'il conservait le moule pour en produire d'autres. Fouquet, qui ne l'aimait pas, disait spirituellement que ceux qui attribuaient de la sensibilité à Barthet confondaient l'irritabilité avec la sensibilité, faisant allusion à la confusion faite, avant Haller, par les physiologistes des propriétés vitales exprimées par ces deux mots. En 1805, Barthet quitta Montpellier et vint à Paris, où il donna, d'après le désir de Chaptal, une seconde édition de son plus important ouvrage, les *Nouveaux éléments de la science de l'homme*. Il y mourut de la pierre le 15 octobre 1806.

Le principe fondamental de la philosophie biologique de Barthet est que l'unité vitale n'est pas le résultat, mais le principe du perfectionnement des organes. Barthet est le fondateur du vitalisme proprement dit, bien différent du vitalisme analytique de van Helmont, de Bordeu, de Bichat. Van Helmont avait prétendu que chaque organe du corps humain, le cœur, l'estomac, la rate, etc., a une vie propre et séparée de la vie commune.

Aux vies propres de van Helmont, conservées et gouvernées par autant d'archées (v. ce mot), avaient succédé les sensibilités propres de Bordeu. Bordeu, qui avait une grande admiration pour van Helmont, avait mis de côté les archées; mais il avait gardé les vies propres, auxquelles il avait donné le nom de sensibilités. Ces sensibilités des divers organes formaient, par leurs concours et leur harmonie, la sensibilité générale ou la vie commune, c'est-à-dire ce que nous appelons tout simplement la vie. Barthet s'efforça d'établir que les forces ou propriétés vitales particulières ne sont pas des éléments, des facteurs de la vie commune, mais des expressions diverses, des modes, des effets d'un principe unique, auquel il donna le nom de principe vital. Dans le système de Barthet, la vie est conçue comme dérivant d'une force simple et unique, qui crée, conserve et ordonne les organes et les fonctions, et non de l'ensemble, de la synthèse des fonctions et des propriétés vitales. « La bonne méthode de philosopher dans la science de l'homme exige, dit-il, qu'on rapporte à un seul principe de la vie, dans le corps humain, les forces vivantes qui résident dans chaque organe et qui en produisent les fonctions. » Ce principe vital, Barthet le sépare tout à la fois et des forces purement mécaniques et chimiques, et de l'âme pensante. Ce principe vital a-t-il une existence propre? est-il une substance, ou bien doit-on le considérer soit comme une faculté survenant d'une manière indéfinissable à la matière organisée, soit comme un attribut particulier de l'âme, attribut qui échappe complètement au sens intime? Barthet déclare cette question insoluble; sa doctrine, dit-il, n'est pas engagée dans les solutions différentes qu'on peut lui donner. Ce qui importe, ce qui est essentiel en physiologie et en médecine, c'est que le principe vital, si l'on en fait un attribut de la matière organisée ou de l'âme, soit absolument et rigoureusement mis à part et des autres attributs de la matière, et des autres attributs de l'âme.

Barthet possédait à un très-haut degré toutes les facultés de l'esprit : il apportait, dans les sciences médicales, une mémoire prodigieuse, une vaste érudition, une grande puissance de méditation et de raisonnement. Il savait considérer les faits sous toutes leurs faces, les rapprocher, les grouper, en saisir les rapports, et de ces rapports tirer des idées, des vues originales, ingénieuses et même profondes. Malheureusement, il n'avait ni le talent, ni le goût des expériences; ce talent et ce goût qui lui manquaient, il en faisait bon marché : « Un homme doué de la force de jugement et de la sagacité nécessaires, peut, dit-il, contribuer beaucoup plus aux progrès réels d'une science de faits, que celui qui est principalement occupé à ajouter à cette science par des tentatives expérimentales. » Il donnait, comme on voit, la préférence au tour de génie qui lui était propre. Mais, dans les sciences expérimentales, la méditation et le raisonnement ne sauraient suffire pour faire des découvertes. La vérité est qu'il a créé un grand système, mais qu'il n'a pas agrandi le domaine de la biologie positive.

Barthet était un causeur agréable et spirituel. M. Lordat remarque que, dans la conversation, il avait peut-être le tort de se charger du rôle le plus long, et, comme le disait Voltaire de Diderot, d'être meilleur pour le monologue que pour le dialogue. On cite de nombreuses anecdotes qui témoignent de la vivacité de ses réparties.

M. Lamure, lui rapportait quelquefois, dit assez ouvertement qu'il ne croit pas à la médecine. — Parbleu, répondit Barthet, s'il parle de la sienne il a fort raison.

Un de ces médecins pour qui la pratique n'est que l'art de gagner de l'argent, lui disait d'un ton ironique : Je m'imagine, monsieur, que, dans votre livre des *Maladies gouteuses*, vous nous apprenez à guérir la goutte. — Non, monsieur, répond Barthet, rassurez-vous : je vous y enseigne, au contraire, l'art de la faire durer longtemps. Et, en effet, gouverner la santé des gouteux de manière à empêcher la goutte de les tuer, au lieu de leur enlever une cure absolue, qui est impossible, voilà toute la thérapeutique du traité des *Maladies gouteuses*.

Un grand seigneur convalescent d'une maladie grave, entendant ses deux médecins, Larry et Barthet, se renvoyer modestement l'un à l'autre la gloire de sa guérison, leur dit : *Asinus asinum fricat*. Barthet répond sur-le-champ : *Point d'impatience, monseigneur, nous vous froterons à notre tour*.

Un jour, le cardinal de Brie, archevêque de Sens, lui montrait un rayon de sa bibliothèque où étaient rangés un grand nombre de livres richement reliés, qui avaient tous pour sujet les cérémonies particulières de son église métropolitaine; Barthet, après avoir feuilleté quelques moments, lui dit : *Je vois bien les cérémonies de Sens; mais vous serait-il aussi facile de me montrer le sens des cérémonies?* On reconnaît à ce calembour, qui ne paraît pas avoir été fort goûté du ministre, l'ami de D'Alembert, et l'homme d'un siècle où devant la liberté de l'esprit disparaissait l'inégalité des rangs.

Terminons en citant une épigramme de Rulhière sur Barthet. Dans ses *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, Barthet s'efforçait d'élever à la hauteur d'une analogie

scientifique la comparaison faite de tout temps par les poètes entre le sommeil et la mort. D'après cette analogie et d'après un certain nombre d'observations, il inclinait à croire que l'homme goûte un certain plaisir à mourir. Cette opinion paradoxale inspira à Rulhière les vers suivants :

Ce magistrat, docteur en médecine,
Et chancelier de la gent assassine,
Dans je ne sais lequel de ses fatras,
Prône beaucoup le moment du trépas.
Agoniser est un plaisir extrême,
Et rendre l'âme est la volupté même.
On reconnaît à l'œuvre l'ouvrier :
Un jour de deuil lui semble un jour de noce;
C'est bien avoir l'amour de son métier;
Vous êtes bien orfèvre, monsieur Josse.

Barthet a laissé, outre les *Nouveaux éléments de la science de l'homme*, les ouvrages suivants : *Nova doctrina de functionibus naturæ humanæ* (Montpellier, 1774); *Nouvelle mécanique des mouvements de l'homme et des animaux* (Carcassonne, 1798), ouvrage qui est considéré comme un chef-d'œuvre; et qui avait déjà été publié, en partie, dans le *Journal des savants*, de 1783 à 1788; *Discours sur le génie d'Hippocrate* (Montpellier, 1801); *Traité des maladies gouteuses* (Paris, 1802); *Traité du beau* (Paris, 1807), ouvrage posthume, publié par le frère de Barthet; *Consultations de médecine* (Paris, 1810), ouvrage posthume, publié par Lordat; *Consultations de médecine* (Paris, 1820), ouvrage posthume, publié par Lordat.

BARTHEZ (Antoine-Charles-Ernest DE), médecin, né à Narbonne vers le commencement de ce siècle. Il est le petit-neveu de l'illustre professeur de Montpellier. Lui-même a publié des travaux remarquables, entre autres : *Traité clinique et pratique des maladies des enfants* (1843 et 1854), couronné par l'Académie des Sciences et par l'Académie de médecine.

BARTHEZIANISME s. m. (bar-té-zi-a-nisme) — rad. Barthet, nom d'homme). Philos. méd. Vitalisme barthétien.

BARTHEZIEN, ENNE adj. (bar-té-zi-ain, ène—rad. Barthet). Qui se rapporte à Barthet : *Idees barthéziennes*. Doctrines barthéziennes. Ecole barthézienne. Les idées barthéziennes se sont simplifiées en devenant le drapeau d'une école. (Chauffard.)

— Vitalisme barthétien. Doctrine médicale de Barthet et de l'école de Montpellier : Le vitalisme barthétien est une sorte d'unitarisme physiologique; il se distingue franchement du vitalisme analytique de Bordeu et de Bichat. (F. Pilon.)

— Encycl. I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX DU VITALISME BARTHEZIEN. A l'époque où Barthet produisit son système de philosophie médicale, quatre doctrines principales régnaient dans les sciences biologiques : celle des mécaniciens, celle des animistes ou stahliens, celle de Haller et celle de Bordeu. Les mécaniciens ne voyaient, dans les fonctions de l'économie vivante, que des phénomènes dépendant de la structure et de la constitution chimique des corps organisés, des phénomènes explicables par les principes de physique et de chimie auxquels on rapporte tout ce qui se passe dans la matière brute. Les animistes admettaient la nécessité d'un moteur intelligent et prévoyant pour animer la machine humaine, pour régulariser et perpétuer le fonctionnement de ses organes, et attribuaient ce rôle à l'âme pensante. Haller et son école regardaient la machine humaine comme différant de celles que l'art construit en ce que certaines des pièces qui la composent, outre les propriétés générales de la matière et celles qui dérivent nécessairement de leur contexture, possèdent des forces particulières qui n'existent que dans les corps vivants; ces forces particulières, au moyen desquelles le vitalisme hallérien expliquait toutes les fonctions et tous les actes de la vie, étaient l'irritabilité, résidant dans la fibre musculaire, la sensibilité, localisée dans les nerfs, et la faculté de transmettre aux muscles l'impression d'un stimulus éloigné, faculté appartenant encore au système nerveux. Enfin, Bordeu et ses disciples représentaient le corps comme un assemblage d'organes dont chacun vit d'une vie propre, c'est-à-dire jouit du sentiment et du mouvement; car vivre, disaient-ils, n'est autre chose que sentir et se mouvoir en vertu de la sensation. Chaque vie élémentaire leur apparaissait comme le résultat de l'organisation et de la disposition de la matière, et la vie générale comme la somme et la synthèse des vies élémentaires. Ils ajoutaient que l'estomac, le cœur et le cerveau exercent sur les autres organes une espèce de suprématie, et forment comme le gouvernement de cette confédération; que les mouvements vitaux ne sont jamais spontanés, qu'ils sont toujours dirigés par le sentiment; en d'autres termes, que ce sont des réactions déterminées par des incitations; que le sentiment a toujours son origine dans les impressions faites sur nous par les objets extérieurs; que le sentiment et le mouvement ne sont pas seulement susceptibles d'augmentation et de diminution dans chaque organe, mais que les propriétés dont ils dépendent sont un bien que les organes possèdent en commun et dont chacun peut s'approprier une plus grande portion aux dépens des autres;